

le champ de l'histoire, soit dans celui des sciences, appellent encore aujourd'hui les investigations de la critique ! Maintenant plus d'obstacles, plus d'entraves à la découverte ni à la publication de la vérité, plus de retraites où puissent demeurer enfouis les documents pour ou contre. L'histoire de l'Eglise dans les diverses parties du monde, l'exégèse des livres saints, la vie des saints, des papes et des héros du catholicisme dont un si grand nombre ont été calomniés, profitent déjà de cette libéralité du pontife, " car l'Eglise n'a besoin que d'une chose pour être bien connue et pour se défendre, la vérité."

Il me resterait à parler de ce qui constitue plus proprement ce qu'on est convenu d'appeler la politique de Léon XIII. Ici, il ne faut ni exagérer, ni rester en deçà de la vérité. Suivant quelques-uns, entre autres si l'on en croyait l'auteur d'une brochure sur Rome, qui emprunte le pseudonyme de comte de Vasili, " le pape actuel ne serait rien autre chose qu'un homme politique. La politique, la politique, c'est le grand souci de Léon XIII. Il y subordonne tout, même sa philosophie, même sa littérature, même sa dévotion." Et, chose plus étonnante encore, voici quel est le but qu'il se propose : " Fondre peu à peu, très lentement, très secrètement, le Saint-Siège dans la monarchie italienne, sans que les autres peuples catholiques s'en détachent, tel est le plan, telle est l'œuvre à longue portée."¹ On ne réfute pas de pareilles inepties.

La vérité, c'est que Léon XIII s'est proposé, dès le commencement de son pontificat, un but à poursuivre. Ce but, je l'ai déjà signalé, c'est de rendre meilleurs, au point de vue moral et religieux, et les peuples et les fidèles confiés à ses soins, d'éteindre les schismes et les hérésies, de relever l'autorité de l'Eglise et de son chef, de réconcilier la foi et la science, de rendre au Souverain Pontife son indépendance, et à la papauté son prestige et son influence d'autrefois.

Or, pour atteindre ce but si élevé, le pape prend une part aussi large que le lui permettent sa situation et les conjonctures, à toutes les affaires importantes qui se remuent dans le monde. Il accorde volontiers son intervention, lorsqu'elle lui est demandée, comme cela est arrivé dans le conflit qui avait surgi entre la Prusse et l'Espagne pour la possession des Iles Carolines. On a tout dit sur cet incident si remarquable, et l'on n'a pas encore oublié sans doute l'étonnement que provoqua cet arbitrage demandé au pontife romain par deux grandes puissances, dont

1. *La société romaine*, par le comte de Vasili.